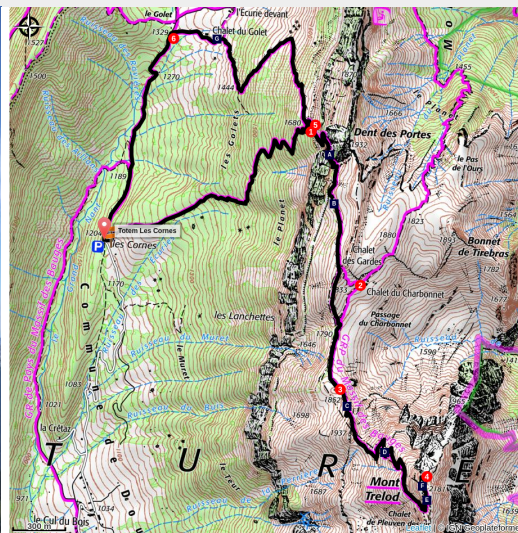


GRP® Boucle du Trélod

Secteur Grand Chambéry - Doucy-en-Bauges



Au sommet du Trélod



Quatrième sommet des Bauges en termes d'altitude, cette randonnée permet d'accéder sans trop de difficultés au Trélod, un des quatorze sommets du massif culminant à plus de 2000 mètres d'altitude.

L'itinéraire proposé offre depuis le sommet du Trélod un panorama à 360° sur des sommets emblématiques comme la Vanoise, le Mont Blanc ou encore la chaîne de Belledonne. Dans la RNCFS, la traversée des alpages permet de découvrir le paysage des Hautes-Bauges, très sauvage et doté d'une faune préservée ainsi que d'une flore riche en couleurs.

Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 6 h 25

Longueur : 12.3 km

Dénivelé positif : 1143 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie, Histoire et culture, Pastoralisme, Point de vue

Itinéraire

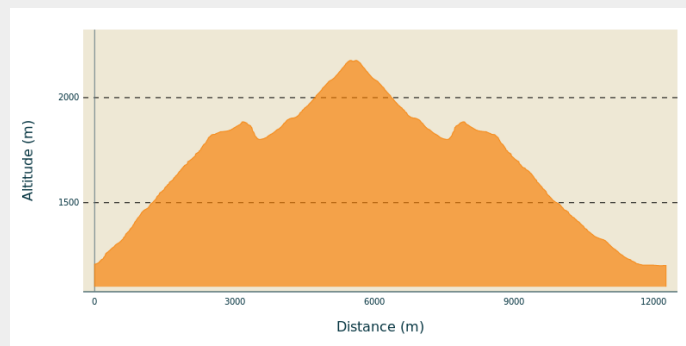
Départ : Parking des Cornes, Doucy-en-Bauges

Arrivée : Parking des Cornes, Doucy-en-Bauges

Balisage :  GRP

Communes : 1. Doucy-en-Bauges
2. Chevaline
3. Jarsy

Profil altimétrique



Altitude min 1200 m Altitude max 2177 m

Du Parking des Cornes, monter par le sentier menant sous la Dent des Portes.

1 - Sous la Dent des Portes, continuer tout droit en montant par le sentier par un passage au travers des roches avant d'arriver sur un alpage qu'il faut traverser plein sud jusqu'au col surplombant le Chalet des Gardes. Descendre au Chalet des Gardes.

2 - De là, prendre la direction du Trélod en traversant une combe afin de rejoindre un col sous le Mont Trélod.

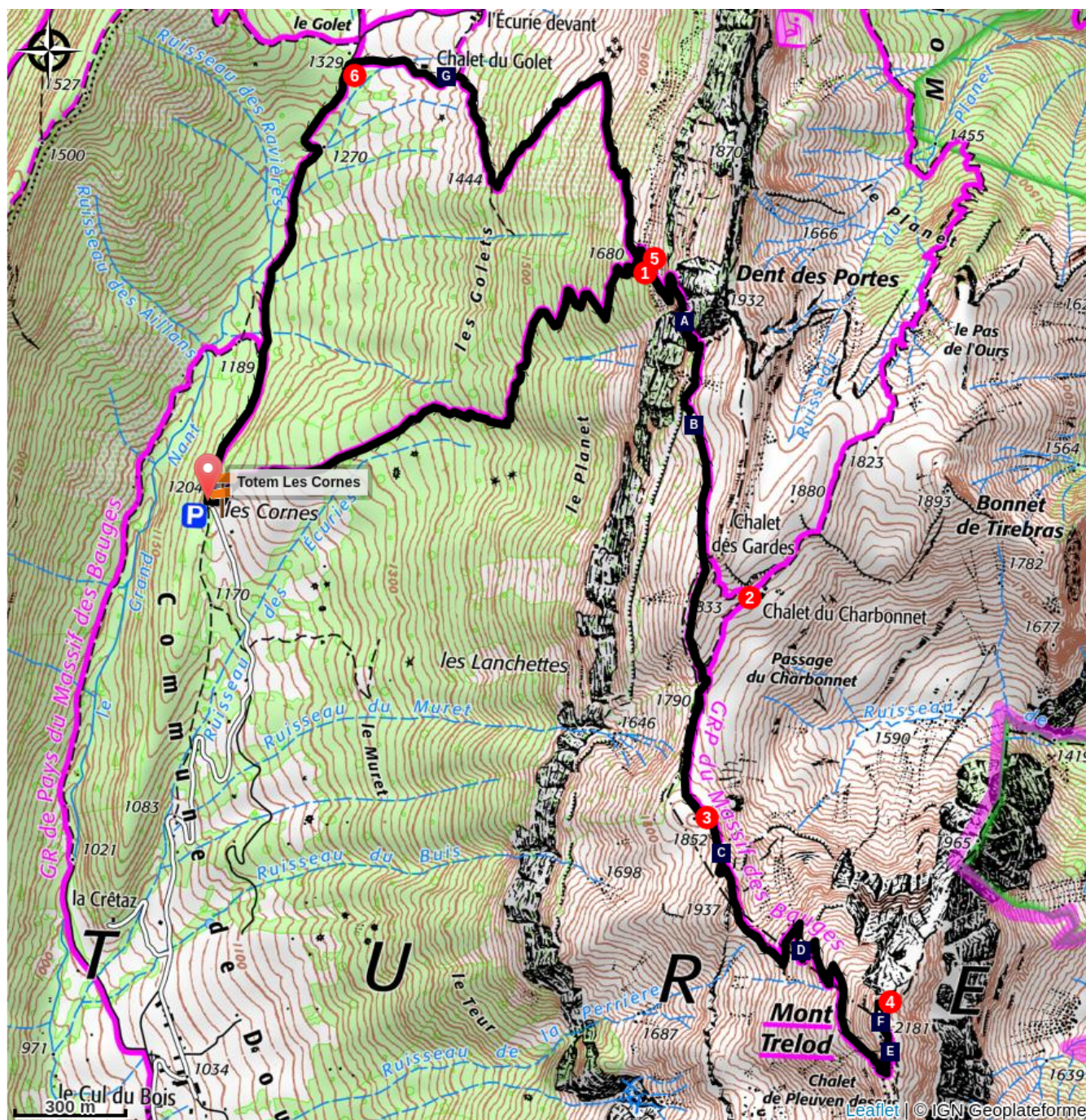
3 - Continuer par des lacets puis par une traversée en herbe et enfin dans un amas rocheux, au sommet .

4 - Du sommet, redescendre par le même itineraire jusqu'au totem "sous la Dent des Portes".

5 - Prendre le sentier de droite pour rejoindre le Chalet du Golet et poursuivre sur la piste jusqu'au replat sous le Golet.

6 - Bifurquer à gauche sur la piste et poursuivre toujours tout droit jusqu'au parking des Cornes.

Sur votre chemin...



- (A) Entrée dans la RNCFS des Bauges
- (B) Anémone des Alpes
- (C) Zone de recherche du Charbonnet
- (D) Centaurée nervée
- (E) Les rudistes
- (F) Point de vue depuis le sommet du Trélod
- (G) Les chalets de grande montagne

- (A) Anémone des Alpes (B)
- (B) Centaurée nervée (D)
- (C) Point de vue depuis le sommet du Trélod (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Une partie de l'itinéraire se situe dans la RNCFS des Bauges ainsi que dans la zone de recherche de Charbonnet. Veiller à respecter ce milieu en évitant de déranger la faune, et en restant sur les sentiers balisés.

Comment venir ?

Accès routier

Rejoindre Doucy-en-Bauges, au coeur du massif et poursuivre sur la D60 jusqu'au parking des Cornes.

Parking conseillé

Parking des Cornes, Doucy-en-Bauges

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de Recherche de Charbonnet

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Charbonnet **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>

Sur votre chemin...



Entrée dans la RNCFS des Bauges (A)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) des Bauges a été créée en 1913 et fait aujourd'hui partie des dix réserves du même statut à l'échelle de la France. Elle est notamment connue pour son apport sur la connaissance du chamois. Cet espace particulier intègre une pluralité d'activités différentes, de la gestion cynégétique nécessaire au maintien de la biodiversité aux activités sportives de pleine nature, mais également des activités socio-économiques avec la présence d'exploitations pastorales, agricoles et forestières. L'intérêt étant de parvenir à un système de gestion durable, où l'ensemble de ces activités coexistent plutôt qu'elles ne se confrontent. Trois zones de recherche sont dédiées spécifiquement à l'étude des populations faunistiques, il est donc essentiel de respecter la réglementation en vigueur au sein de ces espaces indiquée par les panneaux (pas de véhicules motorisés, présence de chiens proscrite, bivouac interdit, etc.) et de rester sur les sentiers balisés.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Anémone des Alpes (B)

L'Anémone des Alpes (*Anemone alpina* L.) ou Pulsatille des Alpes (*Pulsatilla alpina* L.), est une plante vivace de la famille des Renonculacées. De nombreuses sous-espèces rendent leur identification délicate, notamment entre la Pulsatille mille-feuille (plante en fruit), l'Anémone ou Pulsatille soufrée (fleurs jaunes) présente sur des sols siliceux, et l'Anémone ou Pulsatille des Alpes (fleurs blanches) qui se développe sur des sols calcaires. Dans tous les cas, elles se répartissent dans des milieux de moyenne et de haute montagne entre 1 000 et 2 700 mètres d'altitude. Leur nom vient du grec « *anemos* » signifiant le vent en français, et a été attribué par le philosophe et botaniste grec Théophraste. Du fait de leur toxicité, il faut éviter d'avalier ou d'humer ces plantes.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Zone de recherche du Charbonnet (C)

La RNCFS (Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage) compte trois zones de recherche dont celle du Charbonnet, qui se superpose sur une grande partie à des sentiers GRP permettant d'accéder au Mont Trélod. Il n'est pas rare d'observer dans cet espace des espèces faunistiques emblématiques comme le chamois ou le Tétrás lyre, notamment sur les versants du Trélod ou dans l'alpage du Charbonnet. Les zones de recherche sont essentielles pour mener des opérations de comptage et étudier la faune, ceci dans le but d'assurer la pérennité de la biodiversité. Afin de faciliter le travail des chercheurs mais également pour ne pas déranger la faune qui s'établit dans cet espace sensible, il est ici proscrit de s'éloigner des sentiers balisés, et primordial de respecter la réglementation en vigueur indiquée par des panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Centauree nervée (D)

La Centauree nervée (*Centaurea nervosa* Willd.) est une plante de la famille des Astéracées bien répartie dans les massifs des Alpes du Nord, des Hautes-Alpes mais également des Préalpes. Elle est caractéristique des plantes monocéphales involucre, c'est-à-dire des plantes qui ont des fleurs disposées en une seule tête, avec un ensemble de bractées (feuilles faisant partie de l'inflorescence) soudées qui donnent l'aspect d'une « collerette » à la plante. De couleur pourpre ou rose, elle se localise entre 1 200 et 2 500 mètres d'altitude, sur des prairies sèches ou des alpages rocailleux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les rudistes (E)

Les rudistes sont des fossiles et des archives naturelles nous renseignant sur les paléo-paysages (les paysages anciens). Il s'agit d'un ensemble de mollusques bivalves, qui se sont formés à la fin du Jurassique il y a de cela 145 millions d'années et qui ont disparu à la fin du Crétacé il y a de cela 65 millions d'années. Le massif des Bauges étant constitué de roches sédimentaires et notamment de roches calcaires urgoniennes, des vestiges de ces animaux sont aujourd'hui observables à la surface de la roche, car ils étaient à l'origine de la formation d'un récif de calcaire : le calcaire urgonien, faciès sédimentaire qui s'est construit il y a de cela 130 millions d'années. Le massif était en effet recouvert par l'eau, mais avec la régression marine (retrait et abaissement de la mer), les rudistes se retrouvèrent piégés dans la roche, les portant aujourd'hui à un état de fossilisation. Au niveau du synclinal du Trélod, il est possible de percevoir des rudistes associés à de la roche calcaire urgonienne datant du Crétacé inférieur (120 à 130 millions d'années avant notre ère).

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis le sommet du Trélod (F)

A environ 2 181 mètres d'altitude, la petite croix sommitale implantée le 22 août 1937 et mentionnant les noms de Doucy et du Trélod (Tréloz sur la croix), symbolise la fin de l'ascension du Mont Trélod. Le point de vue depuis ce sommet offre une vue panoramique sur les massifs environnants. Sont observables notamment le massif des Bornes, la chaîne des Aravis mais aussi le Mont Blanc au nord - nord-est. Certains sommets du massif des Bauges sont également identifiables à l'ouest comme le Colombier et la Dent de Rossanaz, ou encore le Roc des Bœufs si l'on regarde plus au nord.

Crédit photo : © R.Cousin / PNRMB



Les chalets de grande montagne (G)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de grande montagne sont caractéristiques d'une exploitation de plus grande ampleur, où chaque employé s'attelle à une tâche particulière. L'exploitation peut être gérée par un particulier (gestion individuelle et privée) ou par une collectivité (gestion coopérative). Le cheptel associé est beaucoup plus important, pouvant s'élever à 100 individus avec une primauté souvent accordée aux vaches laitières. La localisation des bâtiments est plus éparse à l'échelle de l'exploitation, où chacun d'entre eux est associé à une fonction spécifique. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets du Golet sont caractéristiques des chalets de grande montagne tout comme le chalet du Charbonnet situé plus au sud.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB